



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
 Canton de La Brède

1 Allée Jean Rostand
33650 MARTILLAC
T. 05 57 96 01 20
F. 05 57 96 01 29

2022

ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Note Bilan

Version 1 - 21 juin 2022



cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
SUD-ATLANTIQUE


FAUNA
OBSERVATOIRE DE LA FAUNE SAUVAGE
DE NOUVELLE-AQUITAINE


Réserve Naturelle géologique
SAUCATS - LA BREDE


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
 Canton de La Brède

Sommaire :

1. Préambule : rappel du contexte et de la démarche.....	3
2. Élaboration du partenariat.....	3
2.1. Mise en place du partenariat.....	3
2.2. Définition du contenu technique et financier.....	4
2.2.1. Le volet coordination porté par la CCM.....	4
2.2.2. Le volet flore, fonge et habitats naturels porté par le CBNSA.....	4
2.2.3. Le Volet faune porté par la RNG en collaboration avec FAUNA :.....	5
2.2.4. Le Volet géodiversité porté par la RNG.....	5
2.2.5. Le Volet communication porté par l'ensemble des partenaires :.....	5
2.3. Signature de la convention de partenariat CCM CBNSA RNG.....	6
3. Bilan.....	6
3.1. Technique et scientifique :.....	6
3.2. Communication / Animation.....	7
4. Liste des documents annexes au bilan.....	7

1. Préambule : rappel du contexte et de la démarche

Lors de l'Appel à Manifestation d'intérêt de l'Agence Française de Biodiversité 2017 pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale, qui s'est déroulé du mois de juillet 2017 au 15 septembre 2017, la candidature de la Communauté de Communes de Montesquieu a été retenue.

Cet accord a fait l'objet d'une convention d'attribution de subvention entre l'AFB et la CCM, le 15 décembre 2017, date à partir de laquelle commence la période de réalisation de l'étude fixée à 36 mois plus 6 mois de délais de rendu des livrables et rapports d'activité finaux.

Pour réaliser le projet décrit dans l'appel à projet et repris dans la convention d'attribution de subvention, la CCM a souhaité engager un partenariat avec les structures existantes sur le territoire, déjà ciblées localement pour la mise à jour du SINP (Système d'information sur la Nature et les Paysages), à savoir :

Pour le Volet Flore fonge et habitats naturels : Le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique

Pour le Volet Faune et Géodiversité : la Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède et l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage.

Le déroulement des différentes étapes à ce jour, à savoir le montage du partenariat pour la réalisation du projet, et la finalisation des démarches techniques et scientifiques, sont décrits dans les paragraphes suivants.

2. Élaboration du partenariat

Comme indiqué en préambule, la collectivité a souhaité monter un partenariat avec les structures naturalistes existantes, reconnues sur le territoire pour leurs connaissances, leurs compétences et le réseau naturaliste dans lequel elles s'inscrivent, mais également parce qu'elles sont ciblées par l'MNHN (Museum National d'Histoire Naturel), pour assurer l'intégration des données de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) dans le SINP (Système d'information sur la Nature et les Paysages). L'obligation de transmission des données dans le SINP étant une condition requise dans les termes de la convention CCM AFB.

Pour ce faire, à l'issue de la signature de la convention de subvention avec l'AFB, la Communauté de Communes a engagé des discussions internes, pour le volet juridique du partenariat, et avec les structures ciblées, pour leur demander leur participation et définir un cadre technique, juridique et financier, en bonne adéquation avec le projet validé par l'AFB à l'issu de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

2.1. Mise en place du partenariat

L'assise du partenariat, pour une plus grande stabilité juridique, point qui a fait l'objet de différents échanges en interne, avec les partenaires ciblés et avec Gironde Ressource, la plateforme d'assistance Départementale aux collectivités publiques, c'est établis comme suit:

La CCM étant membre et financeur de l'association pour la Réserve Géologique de Saucats - La Brède, la CCM a souhaité lui confier le volet faune et géodiversité, en validant également que cette dernière travaille pour le projet, sur le volet faune, en collaboration avec FAUNA (Observatoire de la FAUNE sauvage de Nouvelle Aquitaine, anciennement OAFS), pour le recueil de données, l'analyse de celles-ci, la rédaction ainsi que la programmation, la coordination et le suivi des inventaires terrains « faune » qui seront confiés aux partenaires naturalistes locaux.

Le CBNSA, n'étant pas soumis au code des marchés publics, une adhésion à cette structure a été engagée pour permettre à la CCM de lui confier le volet Flore, fonge et habitats naturels du projet. L'adhésion au CBNSA a été initiée par la CCM par la délibération 2018/79 d'adhésion le 29 mai 2018. Le CBNSA a validé cette demande d'adhésion par délibération le 9 juillet 2018. L'arrêté préfectoral intégrant cette adhésion et modifiant les statuts du CBNSA est paru le 2 octobre 2019.

Pendant cette phase de montage juridique, de nombreux échanges ont eu lieu pour définir le détail et les contenus de chacune des missions propres aux différentes parties de la convention de partenariat.

2.2. Définition du contenu technique et financier

Le montage du partenariat, bien qu'ayant nécessité plusieurs mois, a permis de s'engager dans une démarche de haute technicité, associée à une communication sur le projet et la biodiversité, ambitieuse. Il est présenté selon cinq volets distincts.

Un tableau a permis de préciser techniquement et financièrement les missions de chacun, pour répondre au cadre du projet. Il est en annexe de la convention mais également en annexe de la note pour être plus lisible. Il s'agit d'un estimatif sur lequel le partenariat s'est appuyé pour établir le plan de financement entre les partenaires. Cet estimatif n'est pas figé, il pourra être modifié à la marge lors des ajustements budgétaires éventuels. Le temps dédié au calage du projet par les différents partenaires avant la signature de la convention le 4 décembre 2018, n'a pas été intégré dans l'enveloppe financière du projet.

2.2.1. Le volet coordination porté par la CCM

La CCM est à la fois l'interlocuteur de l'AFB pour justifier du bon déroulement du projet et la structure coordinatrice du projet avec les partenaires impliqués sur les différents volets. Elle organise les réunions et en prévoit l'ordre du jour, fait le relais entre les différents partenaires pour tous les points de calage et de programmation, favorise la communication et organise le relais avec les élus et partenaires techniques et financiers.

2.2.2. Le volet flore, fonge et habitats naturels porté par le CBNSA

Le contenu détaillé des missions du projet assurées par le CBNSA est joint en annexe à la

convention de partenariat. La présentation faite par le CBNSA lors du COPIL de lancement le 4 décembre 2018 pour présenter le détail de ses missions est également en annexe de la présente note.

Le CBNSA, par un travail initial de recueil et de synthèse des données existantes permettant de connaître l'état des connaissances sur le territoire de la CCM, prévoit deux campagnes de terrain annuelle (2019 et 2020). Celles-ci permettront de réaliser, par le relevé des végétations, de la flore et de la fonge, sur les différentes communes, la typologie des habitats naturels, un inventaire flore et fonge homogène et complémentaire à la synthèse des données existantes, une cartographie prédictive des habitats naturels basée sur la méthode nationale Carhab, une analyse des enjeux biodiversité et la réalisation in fine, des atlas de biodiversité communale.

2.2.3. Le Volet faune porté par la RNG en collaboration avec FAUNA :

Le contenu détaillé des missions du projet assuré par FAUNA en collaboration avec la RNG est joint en annexe à la convention de partenariat. La RNG, structure naturaliste reconnue sur le territoire de la CCM et plus largement par ses différentes actions thématiques, est un acteur majeur de l'étude par rapport à son lien historique avec les associations et organismes naturalistes locaux. De cette assise, en collaboration avec FAUNA (la structure à l'échelle de la Région Aquitaine chargée de recueillir les données Faune du territoire et de les intégrer au SINP pour l'INPN) le volet faune permettra de fédérer les partenaires autour du projet et d'y contribuer.

FAUNA, par un travail initial de recueil et de synthèse des données existantes permettant de connaître l'état des connaissances sur le territoire de la CCM, prévoit une campagne de terrain annuelle (2020). Celle-ci permettra de réaliser des inventaires ciblés de taxons, sur les différentes communes, de façon homogène et complémentaire à la synthèse des données existantes, une analyse des enjeux biodiversité et la réalisation, in fine, des atlas de biodiversité communale.

La RNG au travers de ses missions naturalistes a également accumulé des lots de données faune qu'elle se missionne de mettre au format d'intégration et de transmettre à FAUNA pour traitement et intégration.

2.2.4. Le Volet géodiversité porté par la RNG

Le contenu détaillé des missions du projet assuré par la RNG est joint en annexe à la convention de partenariat. La présentation faite par la RNG lors du COPIL de lancement le 4 décembre 2018 pour présenter le détail de ses missions est également en annexe de la présente note.

La RNG, par un travail initial de recueil et de synthèse des données existantes permettant de connaître l'état des connaissances sur le territoire de la CCM, prévoit une analyse de la géodiversité connue à l'échelle communale.

Celle-ci permettra sur les différentes communes, de réaliser de façon homogène et complémentaire une présentation des richesses géologiques, pédologiques et géomorphologiques, une analyse des enjeux, en lien avec les paysages et points de vue

remarquables, et la réalisation in fine, des atlas de biodiversité communale.

2.2.5. Le Volet communication porté par l'ensemble des partenaires :

Le volet pédagogique et participatif :

Une grande partie du volet pédagogique est assuré par la RNG via des sorties pédagogiques destinées aux enfants et familles sur la thématique de la biodiversité incluant la géodiversité. Elle assure également la promotion du projet grâce à la tenue régulière de stand d'information lors des évènements locaux. Elle promeut la naissance du CLUB Biodiversité sur le territoire, pour fédérer les amateurs naturalistes volontaires, autour de la connaissance et de la découverte sur le territoire de la biodiversité existante.

Le CBNSA assure également la tenue de sorties Botaniques destinées au grand public mais également au plus chevronnés, afin de découvrir la flore du territoire sur des thématiques définies. Il assure également une communication du projet sur ses supports institutionnels ainsi que la promotion du CLUB Biodiversité en lien avec la RNG et la CCM.

FAUNA, se fait également le relais sur ses supports institutionnels de la promotion du projet.

Le volet institutionnel CCM:

Une grande partie du volet institutionnel est assuré par la CCM au travers de son service communication et en collaboration étroite avec les différents partenaires. Il s'agit notamment de développer les supports de communication (flyers, affiches, roll up,...), les médias de sensibilisation (jeux, exposition, sorties pédagogiques, film, et tenue de stand,...) et de promouvoir la démarche globalement (presse, article CCM, facebook, site web,...). Les comités de suivi du projet s'attellent à maintenir une concertation entre les partenaires sur l'ensemble des thématiques.

2.3. Signature de la convention de partenariat CCM CBNSA RNG

La convention de partenariat RNG CBNSA CCM a été signée à l'occasion du COPIL de lancement de l'étude le 4 décembre 2018.

3. Bilan

3.1. Coordination et financement :

Pour mener à bien le projet dans les délais impartis définis dans la convention OFB – CCM, ces mêmes délais ont été intégrés dans la convention de partenariat CCM CBNSA RNG. De plus, dans le cadre du contexte sanitaire lié au COVID-19, un avenant a été fait à la convention de subvention relative à l'ABC (Annexe 8). Cet avenant a permis de modifier la durée du projet et de la convention (54 mois au lieu de 42 initialement). Elle a donc modifier en conséquence les modalités de versement de la subvention par l'OFB.

La CCM assure la coordination de l'étude, administrativement, financièrement et techniquement. Le COPIL de restitution de l'ABC a été organisé avec les acteurs locaux du territoire (élus, associations...) le 25 mai 2022. (Annexe 1-2)

3.2. Technique et scientifique :

Les différents livrables (atlas scientifiques, cartographiques et pédagogiques) ont été délivrés début 2022 par l'ensemble des partenaires (Annexes). Il a été décidé de réaliser un atlas pédagogique et scientifique pour l'ensemble du territoire et non par commune comme

prévu dans la commande initiale.

L'atlas scientifique (Annexe 3) recense l'ensemble des données brutes et analysées sur le territoire (données faune, fonge, habitats, flore ...). Il présente également les différents inventaires qu'on fait les partenaires (CBNSA, RNG et FAUNA) et une synthèse des enjeux. L'atlas cartographique (Annexe 4) spatialise les enjeux de biodiversité et de géodiversité et représente 255 pages.

L'atlas pédagogique (Annexe 5), présente la démarche de l'Atlas, le territoire de la communauté de communes de Montesquieu, un état des lieux par grands milieux et une synthèse des enjeux.

Un catalogue des végétations (Annexe 7) a également été réalisé par le CBNSA et l'ensemble des données SIG ont été restituées à la CCM et au SINP.

3.2. Communication / Animation

Suite à la crise sanitaire (COVID), la CCM a été contrainte d'**annuler les différents projets d'animations et de communication envisagés au préalable**. En effet, l'organisation d'ateliers, de rencontres ou d'évènements a été largement limitée par la crise sanitaire.

Cependant, des étudiants de Master en partenariat avec la réserve naturelle géologique de Saucats La Brède ont travaillé sur l'élaboration de jeux pour valoriser l'ABC. Ces jeux sont pour l'instant à l'état de projet car ils n'ont pas été validés (Annexe 6). Des sorties botaniques ont également pu être organisées par le CBNSA (15 au total). Le Club Biodiversité, monté par la RNG a également pu permettre la réalisation de 15 sorties entre 2019 et 2021.

Depuis le début de la démarche ABC, la RNG a communiqué auprès du public adulte par sa lettre aux adhérents, le magazine de la Réserve (l'Echo des Faluns) et sa page internet.

Pour combler le manque d'animation sur ces deux dernières années, la CCM prévoit d'organiser dès septembre un projet d'animation et de communication ayant pour support les différents livrables de l'ABC totalement aboutis.

4. Liste des documents annexes au bilan

Annexe 1	Compte-Rendu du COPIL de restitution du 25/05/2022
Annexe 2	PPT de Présentation du COPIL de restitution
Annexe 3	Atlas Scientifique
Annexe 4	Atlas cartographique
Annexe 5	Atlas pédagogique
Annexe 6	Jeux élaborés par les étudiants de Master de sciences humaines
Annexe 7	Catalogue de végétation
Annexe 8	Copie de l'avenant à la convention de subvention OFB